



Information de presse ⇨ *Press information* ⇨ *Presseinformation*

PI 22.05.2003-fr

UNE GREVE DANS TOUTES LES INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPEENNE

Le Conseil européen des Chefs d'Etat et de Gouvernement a souvent déclaré que l'Union européenne devrait devenir "plus transparente, plus démocratique et plus efficace".

La Convention présidée par Monsieur Giscard d'Estaing devra proposer de son côté des réformes institutionnelles et, en ce faisant, surmonter le paradoxe entre ceux qui veulent plus et ceux qui veulent moins d'Europe.

La crise irakienne a démontré que les Etats membres (y compris ceux qui le deviendront sous peu) ne défendent pas des valeurs communes et que la conception de leurs intérêts respectifs en matière de politique extérieure et de sécurité est loin d'être la même.

La transparence exigerait que les Etats membres indiquent clairement s'ils veulent une simple coopération intergouvernementale ponctuelle (et le cas échéant même partielle) assortie d'un marché unique ou s'ils veulent continuer à pratiquer et à viser des politiques communes. C'est notamment dans ce deuxième cas qu'ils auront besoin d'institutions fortes et reconnues ainsi que d'une fonction publique permanente et indépendante, à haut niveau de compétences et représentant l'ensemble de la diversité sociale qui caractérise et fait la richesse de nos pays. Cette fonction publique doit offrir la stabilité d'emploi, la sécurité sociale et des perspectives professionnelles raisonnables à tous ceux qui répondent aux exigences élevées de cette fonction et qui acceptent l'expatriation pour servir l'Europe et ses citoyens.

La réforme Kinnock est un faux-semblant qui en plus s'inspire d'une idéologie déjà reconnue comme dépassée. Elle n'est pas la réponse appropriée aux défaillances fonctionnelles constatées au niveau de la gestion et du sommet de la hiérarchie communautaire puisqu'elle veut introduire dans la fonction publique des pseudo valeurs habituellement attribuées au secteur privé.

La modernisation, l'accroissement de l'efficacité productive, la compétition perpétuelle entre personnes au détriment de l'esprit d'équipe, le lien entre le rendement quantitatif irréfléchi (assimilé au mérite) et la progression salariale, l'ambition de faire de l'Administration communautaire un modèle du genre etc. ... se traduisent concrètement en un démantèlement incontrôlé du niveau des rémunérations et des pensions, signifient l'abandon de l'allégeance communautaire en faveur d'une dépendance accrue d'intérêts

DOK/CESI-411/2003



nationaux partisans et aboutissent au remplacement des emplois statutaires par des jobs et des métiers sans plus aucune « mémoire » et à loyauté incertaine.

Les « Offices » qui ne font pas partie du paquet réforme représentent la rupture d'une promesse et préparent le terrain pour une défonctionnarisation qui risque de ne plus être maîtrisable. C'est seulement dans des limites très strictes, qui doivent encore être fixées, que les « Offices » peuvent apporter quelques avantages fonctionnels à la Commission et une amélioration des conditions de travail pour la partie du Personnel de la Commission se trouvant dans une situation précaire.

On oublie les vertus de la loyauté et de la sollicitude en faveur d'une plus grande subordination à la chaîne hiérarchique où seuls l'opportunisme et le cynisme s'avéreront payants. Il faut regretter la vision inégalitaire qui s'exprime dans la réforme par l'élargissement de la fourchette entre salaires bas et salaires élevés ainsi que la tendance vers la précarisation de l'emploi et l'augmentation de l'arbitraire dans un habillage procéduralement étanche pour cacher l'irresponsabilité.

Mais ce n'est pas tout. Cette réforme créera (est-ce voulu?) un chaos administratif lors du passage vers un système de carrière linéaire insuffisamment élaboré. C'est ce que le Conseil n'a pas encore pleinement réalisé ; il ne s'intéresse d'ailleurs pas vraiment au fonctionnement des Institutions. Il voudrait sous la houlette des économies budgétaires à la fois assurer l'entrée de dix nouveaux pays à l'Union et diminuer les coûts de fonctionnement. Il soupçonne à tort que le paquet réforme est avantageux pour les fonctionnaires. C'est pourquoi il demande aux fonctionnaires de multiples sacrifices, alors qu'il n'y a pas de prix à payer pour une mauvaise réforme. Le Conseil voudrait en plus utiliser le service public européen comme cobaye pour ensuite transposer des mesures similaires aux fonctions publiques nationales. Il s'attaque ainsi à tous les paramètres du régime des pensions (âge de la retraite, annuités, salaire de référence, évolution des pensions conforme à l'évolution des salaires) et ne vise pas seulement les futurs recrutés, mais aussi les fonctionnaires en place ce qui représente la violation du principe de la confiance légitime.

Voilà quelques raisons et elles sont loin d'être exhaustives pour lesquelles le Personnel communautaire tire la sonnette d'alarme et lance cette action de grève pour défendre ses droits les plus légitimes, mais aussi pour défendre l'avenir de l'intégration européenne et l'avenir des fonctions publiques dans les Etats membres.

Questions et contact : Jürgen Noack, Tél: +32(0)2 282 18 76, E-mail: noack@cesi.org